

Sujet : [INTERNET] Opposition projet installation 5 éoliennes

De : Christian Martin <christian.martin-ds@orange.fr>

Date : 19/09/2023 11:46

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Contribution : Monsieur le commissaire-enquêteur, je m'oppose à ce nouveau projet vu la saturation de ces engins industriels dans notre environnement picto-charentais. Comment peut-on parler d'écologie lorsque l'on enfouit sous la terre 7000 tonnes de ciment et de ferraille ad vitam eternam? Comment peut-on parler d'écologie compte tenu qu'il s'agit d'une énergie produite intermittente et non pilotable, nécessitant d'être couplée à des centrales à gaz, émettrices de gaz à effet de serre, lorsqu'il n'y a pas de vent? Comment peut-on parler d'écologie devant les conséquences désastreuses sur la beauté de nos paysages, sur la santé de leurs habitants, sur la destruction de la biodiversité (oiseaux en particulier)? Avant 2000 le mix énergétique nucléaire + hydroélectricité nous permettait d'avoir l'électricité la moins chère au monde et de plus, d'avoir une production supérieure à nos besoins qui nous permettait son exportation pour le plus grand bien de notre balance commerciale. Depuis 2000 et pour des raisons idéologiques et électoralistes pures, nous nous retrouvons avec des prix de l'électricité tels que nombre d'artisans mettent la clé sous la porte, que les factures des particuliers mettent en danger leur budget, et cerise sur le gâteau notre production électrique ne suffit plus et l'on nous parle de coupure de courant. Le pragmatisme doit nous conduire à arrêter cette folie engendrée par des promoteurs avides de profit. En vous remerciant à l'avance Monsieur le commissaire-enquêteur de vous opposer à ce projet, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux. Dr Christian MARTIN 79190 Montalembert

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet éolien de MARCILLAC -LANVILLE

De : Chrislaine Jacquet <mariejose.jac@gmail.com>

Date : 19/09/2023 18:51

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Madame COUPRIE-JACQUET Ch --MARCILLAC - LANVILLE
à Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis contre le projet Abowind pour les raisons suivantes :

Il est désagréable de voir des côteaux toutes les éoliennes qui encadrent déjà notre campagne si tranquille dans le passé.

Ce projet contribue à **l'effet de saturation visuelle et l'encerclement** (116 éoliennes installées dans le Nord Charente, 78 autorisées, 66 qui font l'objet d'un recours, 48 en cours d'instruction et 101 à l'étude..... quel malheur!

Soit plus de 400 machines! Notre secteur a déjà contribué à l'effort en énergies renouvelables et le parc éolien du Nord Charente nous rend excédentaires pour le département.

La dégradation du paysage naturel dans une zone de forte sensibilité : vallée de la Charente, affluents, marais, zones humides, collines.

La mise en péril de la biodiversité :

Proximité avec les haies, les sous-bois, le fleuve et les ruisseaux : refuges, lieux de nidification, hivernage;

Boisements favorables aux déplacements, au gîtage et à la chasse.

Couloir migratoire(grues), Enjeu très fort concernant les chauve-souris, les espèces menacées et protégées : milan royal, outarde...

Les effets nocifs sur la santé des riverains :

Pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes(syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines acouphènes, tachycardie...

L'atteinte à l'attractivité du territoire et du tourisme et sa conséquence :
la désertification.

Le non respect de l'opposition de la population et des élus.

La dépréciation immobilière : - 25% en moyenne, les maisons trop proches peuvent être invendables.(pertes non compensée)

Les projets éoliens créent des tensions et des clivages entre les propriétaires loueurs et les riverains victimes des nuisances sans dédommagements.

Le profit est pour le cultivateur ou le propriétaire qui va prêter une parcelle de terrain !

AUTRES:

Que fera-t-on quand le matériel ne sera plus fonctionnel?

Le pilier, (les pales fabriquées où?) , le socle en béton dans la terre combien de mètres cubes, etc... est-ce qu'Abowind prend ces différents problèmes en considération ou on verra plus tard et ce sera trop tard?

Je souhaite que ce projet n'aboutisse pas pour la tranquillité de vie de mon village.

Les employés de l'administration ne sont que de passage dans le département... souhaitons que ce soit de courte durée...

Fait à Marcillac -Lanville

Date 19/09/2023 Signature : Mme COUPRIE- JACQUET Ch.

Sujet : [INTERNET] contre le projet éolien de MARCILLAC-LANVILLE

De : myrtillemauve@free.fr

Date : 19/09/2023 20:58

Pour : pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je suis contre le projet éolien de MARCILLAC-LANVILLE : ABOWIND pour les raisons suivantes :

- J'envisage de venir vivre sur MARCILLAC-LANVILLE ou ses environs.

En effet, je compte acheter une maison prochainement dans un premier temps et dans 6 ans nous y vivrons en permanence notre retraite mon mari et moi.

- Si des éoliennes "poussent" dans ce secteur ou ses environs, nous chercherons un autre lieu pour acheter et vivre en toute sérénité.

- Je sais que les éoliennes sont nuisibles pour les humains, les animaux et la nature.

- J'aime le département de la Charente et ces éoliennes qui fleurissent un peu partout dans ce département m'attristent beaucoup.

J'espère que ce projet d'éoliennes ne verra jamais le jour.

L'électricité est produite par des moyens moins impactant sur la vie des habitants, des animaux et de la nature.

Bien cordialement

Nathalie BARRIER